



## Lettre d'information n° 16

La Rochelle, le samedi 18 janvier 2020

### **Après l'abandon de la médiation...**

L'information vous est parvenue dès jeudi soir, ou vendredi matin, à travers un premier mail...Jeudi 16 janvier 2020, Michel Fefeu et sa collègue Christine Mariette ont donc capitulé face à une dizaine de salariés de La Coursive bien décidés, pour la plupart, à en finir avec la médiation en cours depuis le 12 décembre 2019, à l'initiative des deux professionnels précités.

Sur le site internet des Vigies de La Coursive, vous lirez pourquoi cette médiation, au format imposé (nombre de participants limité) et aux contraintes inacceptables (confidentialité exigée) était vouée à l'échec. Un clic sur le lien vous permet d'accéder à cet article : [Une médiation au format imposé, vouée à l'échec](#)

Qu'on se le dise ! **L'abandon de la médiation n'est pas une victoire pour les personnels de la Scène nationale de La Rochelle.**

**Mais c'est un fait majeur** qui impose au conseil d'administration de La Coursive - et à bien d'autres responsables...- d'ouvrir enfin les yeux sur la réalité sociale si dégradée - et, désormais, bloquée - de cette

structure culturelle dont le rayonnement dépasse largement notre territoire.

Dans ce conseil d'administration, siègent des représentants de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et du Ministère de la Culture, des élus de l'Agglomération de La Rochelle et, depuis peu, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département Charente-Maritime.

Tous portent en eux, désormais, la très haute responsabilité de trouver, dans les délais les plus brefs, une issue acceptable par tous à cette crise interminable.

### **Les Vigies ont saisi tous les responsables**

C'est la raison pour laquelle Annick Bourdin, la présidente des Vigies de La Coursive, a saisi, dès le vendredi 16 janvier, l'ensemble des membres du conseil d'administration de La Coursive, les responsables de la Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, dont Arnaud Littardi le directeur régional.

Mais aussi Jean-François Fountaine, président de l'Agglomération de La Rochelle, la collectivité territoriale étant le premier financeur public de la Scène nationale (1).

Mais encore Stéphane Kutniak, conseiller en charge de la création artistique et du soutien aux artistes au cabinet de Franck Riester, ministre de la Culture.

Lequel conseiller avait reçu une délégation de salariés et de spectateurs de La Coursive le 12 juillet 2019 en préfecture de la Charente-Maritime. Lors du déplacement de son ministre aux Francofolies, M. Kutniak avait pris le temps de l'écoute (1 h 40 d'échanges francs, consacrés principalement au management du directeur de La Coursive et aux conditions de travail des salariés). Mais cette rencontre n'avait produit aucun effet.

Pas plus que l'entretien des Vigies de La Coursive le jeudi 21 novembre 2019 avec les élus de l'agglomération de La Rochelle, dont le président Jean-François Fountaine...

**Aujourd'hui, il est temps que tout ce beau monde cesse de ne prendre en considération que la version du « directeur normal ».**

La mission de ce professionnel, arrivé de Quimper à l'été 2017, n'est pas seulement de proposer une « magnifique programmation ». Il a la responsabilité pleine et entière de faire tourner la « Maison », d'y offrir les meilleures conditions de travail possibles aux salariés, de garantir la paix sociale à l'intérieur de la structure.

Force est de constater que c'est tout le contraire qui se produit. **Jamais n'est pointée la responsabilité du directeur dans la dégradation, depuis des mois et des mois, de la situation sociale à l'intérieur de La Coursive. Jamais !**

Elus, fonctionnaires d'Etat, membres du conseil d'administration en cause dans cette lamentable affaire ont l'immense chance que le personnel de la Scène nationale continue d'exercer ses fonctions avec grande compétence et conscience professionnelle aigüe.

A la suite du licenciement de la directrice adjointe, Florence Simonet (15 juin 2019), il n'y a pas eu un seul jour de grève à La Coursive et les festivals de l'été (Cinéma et Francofolies) se sont déroulés sans le moindre accroc.

Aussi, par respect envers l'attitude très digne des salariés de La Coursive, les responsables nommés plus haut doivent travailler dare dare à une sortie par le haut de cette crise si longue.

Si longue et si pénible pour celles et ceux qui la subissent au quotidien.

### **Les Vigies de La Coursive**

(1)Le second « financeur » de La Coursive est son public. Les entrées aux spectacles et aux séances de cinéma représentent, en effet, 37% des recettes de la Scène nationale de La Rochelle

### **Un directeur adjoint en février ?**

Le « directeur normal » de La Coursive devrait être secondé par un adjoint dès le mois de février 2020. Le quotidien « Sud Ouest » l'a annoncé dans son édition du vendredi 17 janvier en indiquant que le nouveau venu chapeauterait la Scène nationale de La Rochelle et le théâtre de La Coupe d'or à Rochefort.

Rappelons que le recrutement d'un nouveau directeur adjoint a été rendu nécessaire à la suite du licenciement de la très compétente Florence Simonet le 15 juin 2019 par le conseil d'administration de La Coursive.

En parallèle, Cécile Fleury, la secrétaire générale du théâtre rochefortais, élargirait ses fonctions à La Coursive.

Tout cela reste à confirmer par le conseil d'administration de La Coursive. Mais, sa présidente, Véronique Chatenay-Dolto, ne dit mot à la presse ; ainsi, jeudi 16 janvier, a-t-elle refusé de s'exprimer sur le climat social et l'abandon de la médiation.

